

**ARRÊTÉ n°2021-004**

- Vu le Code de l'éducation et notamment ses livres VI et VII,
- Vu le décret n° 84-723 du 17 juillet 1984 portant création de l'Université d'Avignon,
- Vu les statuts d'Avignon Université modifiés et approuvés le 21 mai 2019, et notamment l'article 15,
- Vu la délibération n°CA-2019-111 du 4 décembre 2019 relative à l'élection de Monsieur Philippe ELLERKAMP à la présidence d'Avignon Université,
- Vu l'arrêté du 15 octobre 2002 portant nomination de Madame Virginie SPIES en qualité de Maître de conférences titulaire à Avignon université,

**LE PRESIDENT D'AVIGNON UNIVERSITE**

**ARRÊTE**

**Article 1er**

Madame Virginie SPIES, Maître de conférences, est nommée Chargée de mission déléguée aux « Industries culturelles et créatives ».

Cette nomination entre en vigueur avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> septembre 2020.

**Article 2**

Le Directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Avignon, le 23 avril 2021

Le Président d'Avignon Université

